



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## timbres de collection

Question écrite n° 39148

### Texte de la question

M. Édouard Courtial attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur la situation des philatélistes. Les collectionneurs de timbres connaîtraient, depuis quelque temps, des difficultés d'approvisionnement en certaines collections, spécifiquement dédiées aux philatélistes. De plus, ils y constateraient des retards dans l'information de la mise sur le marché de nouveaux timbres. De tels dysfonctionnements complexifient la tâche du collectionneur. Par ailleurs, les philatélistes craignent que les jeunes générations ne reprennent pas leur flambeau. Celles-ci se désintéressent du timbre et de l'art de correspondre. A l'heure d'Internet, une inquiétude existe sur l'avenir du courrier puisque les jeunes utilisent de plus en plus le courrier électronique. Il lui demande donc quelle mesure il entend prendre afin d'assurer la pérennité des activités de philatélie de La Poste.

### Texte de la réponse

La philatélie en France reste le 1er loisir de collection. En effet, 2 millions de personnes se déclarent collectionneurs de timbres et 30 % de Français achètent occasionnellement de beaux timbres. Depuis quelques années l'image de ce loisir s'est améliorée. Plus de la moitié des Français interrogés par sondage considèrent que ce loisir correspond bien à notre époque (+ 4 points en 4 ans) et ceci grâce aux efforts continus de La Poste pour innover et surprendre : carnets de beaux timbres pour les voeux et les vacances, timbres-poste avec sa photo en vignette attenante, timbre de forme particulière (coeur, hexagone, timbre rond). Le loisir « philatélie » a, comme les modes de vie, profondément changé. S'intéressant davantage à des thématiques (fleurs, animaux, etc.), les nouveaux collectionneurs, et en particulier les jeunes, veulent choisir le sujet de leur collection et trouver la pièce où bon leur semble, y compris sur Internet, où La Poste a ouvert un site philatélique et une boutique du timbre dont l'activité ne cesse de croître. S'agissant de l'approvisionnement des bureaux, La Poste s'emploie à fidéliser ses clients par des abonnements. Elle permet à chacun de s'adresser à son service philatélique par correspondance. Celui-ci couvre bien entendu l'ensemble du territoire et s'efforce de satisfaire chacun dans la mesure des disponibilités des timbres. Enfin, La Poste met en oeuvre une politique visant à encourager les grandes occasions d'écrire (naissances, mariages, anniversaires, etc.), en mettant en valeur les faire-part par un timbre spécifique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Édouard Courtial](#)

**Circonscription :** Oise (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39148

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 11 mai 2004, page 3414

**Réponse publiée le** : 22 juin 2004, page 4737